

La Forêt Modèle : un nouvel outil de gouvernance territoriale

par Riccardo CASTELLINI

Nées au Canada au début des années 1990, les Forêts Modèles sont des initiatives associatives à participation volontaire qui lient la foresterie, la recherche, l'agriculture, les activités récréatives et d'autres valeurs et intérêts dans un paysage donné. Aujourd'hui le programme compte un réseau international et, plus spécifiquement, un réseau méditerranéen qui concourent à l'atteinte d'un but commun : la gestion durable des paysages forestiers et des ressources naturelles.

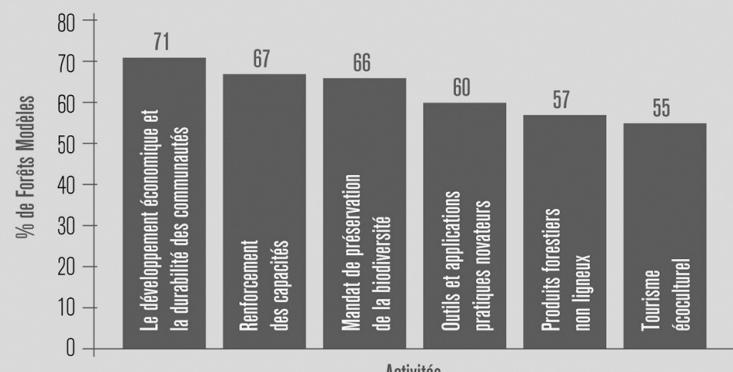
Au début des années 1990, l'une des réactions canadiennes au problème posé par l'adoption des principes de développement durable en foresterie (une pratique désormais connue sous le nom de « gestion durable des forêts ») a consisté à la mise sur pied du programme de Forêts Modèles. Le but du programme était de rassembler diverses organisations et individus pour qu'ils mettent au point certaines approches novatrices de gestion à l'échelle du paysage local. Ces approches fondées sur la science seraient en mesure d'intégrer la réglementation sur la gestion des forêts et sa mise en œuvre sur le terrain.

Lors de la création d'une Forêt Modèle, les individus et groupes soutenant diverses valeurs attribuables aux forêts acceptent de collaborer pour concevoir et démontrer des moyens de gérer des paysages forestiers et autres ressources naturelles en fonction d'approches de gestion, à la fois acceptables localement et applicables nationalement.

Une Forêt Modèle est une association volontaire de personnes qui vivent ou qui sont impliquées dans un territoire, qui cherchent à le décrire, le distinguer, l'améliorer et garantir sa viabilité et qui partagent leurs expériences et leurs connaissances afin de contribuer aux objectifs environnementaux globaux.

Dans une Forêt Modèle, diverses personnes forment un partenariat neutre pour atteindre le but suivant : gérer leurs propres ressources naturelles de la manière la plus logique pour eux, compte tenu de leur histoire, de leur situation économique et de leur identité.

Répartition des activités les plus fréquentes des Forêts Modèles (2010)



Échanger des idées et des connaissances, intégrer les diverses valeurs dans la gestion, évoluer suivant les capacités locales d'utilisation des approches de gestion durable, sont autant de règles fondamentales d'action que se sont données les Forêts Modèles. Grâce à la recherche, des outils et des approches de gestion durable des paysages sont mis au point, puis transmis aux praticiens. La gestion d'une Forêt Modèle repose sur le consensus selon lequel tous les participants ont leur mot à dire sur les questions de gestion abordées et les activités qui en découlent. La souplesse de structure de gestion adoptée facilite l'adaptation aux réalités économiques, politiques, sociales et culturelles du lieu où se trouve une Forêt Modèle donnée.

Le partenariat définit l'acception du terme « durabilité » dans son propre contexte, fixe

un but commun, établit une structure de gouvernance et dresse un plan stratégique, puis les membres collaborent à l'atteinte des objectifs énoncés dans le plan.

Les objectifs des Forêts Modèles se concentrent sur l'éducation, la recherche, la protection de la biodiversité ou l'élaboration d'indicateurs locaux. En outre, les partenariats des Forêts Modèles s'avèrent particulièrement efficaces dans la recherche des débouchés économiques. Vue sous cet angle, une Forêt Modèle est davantage un processus à long terme qu'un projet.

Sur le plan géographique, la Forêt Modèle doit représenter la grande diversité d'utilisations et de valeurs qui entrent en jeu dans un paysage donné.

Les Forêts Modèle fixent leurs propres priorités pour la conservation de la biodiversité, la sensibilisation transculturelle, la diversification économique et l'éducation du public.

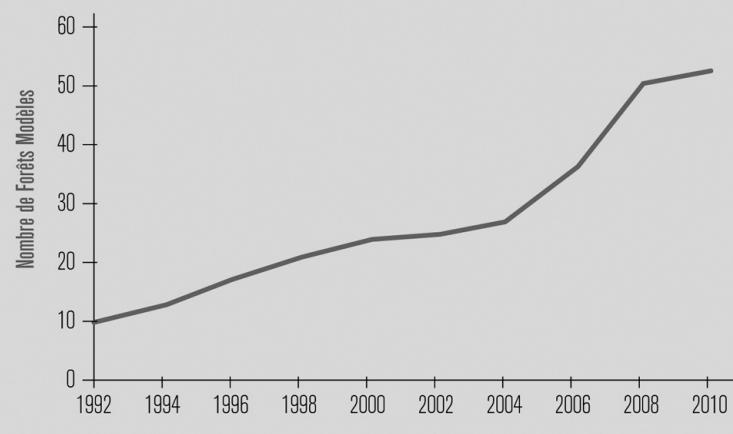
En partant de 10 Forêts Modèles initiales au Canada en 1992, le RIFM (Réseau international des Forêts Modèles) s'est développé pour comprendre plus de 55 stations dans plus de 24 pays, réparties dans cinq continents et impliquant des milliers d'organisations partenaires. Et les chiffres ne cessent d'augmenter.

L'ensemble des Forêts Modèles et leurs réseaux régionaux forment donc le RIFM, ce réseau international d'activités, dont la structure de gestion souple et partagée facilite le partage des leçons tirées des régions et d'autres organisations. Depuis presque 20 ans maintenant, les parties prenantes du monde entier dépendantes des forêts ont réussi, sur une base bénévole et grâce aux Forêts Modèles, à mettre en œuvre des politiques de gestion des ressources naturelles et les priorités qu'elles s'étaient fixées.

Elles sont aussi uniques et diverses que les pays et cultures auxquels elles appartiennent. Chaque Forêt Modèle partage la même philosophie à l'échelle mondiale, mais chacune établit ses propres priorités de programmation et sa propre structure de gouvernance. Toutes les Forêts Modèles partent d'une philosophie constituée de six principes qui assurent la cohérence du RIFM tout en jetant les bases des réseaux et des échanges de connaissances :

1. *Partenariat de grande ampleur* : chaque Forêt Modèle constitue un forum neutre basé sur la participation bénévole de représen-

Croissance du RIFM (de 1992 à 2010)



tants des intérêts des parties prenantes et des valeurs sur les paysages forestiers.

2. *Importance de l'environnement* : chaque Forêt Modèle constitue une énorme zone bio-physique représentant une très grande variété de valeurs forestières, notamment celles de nature environnementale, économique, culturelle et sociale.

3. *Engagement envers la durabilité* : les parties prenantes s'engagent à préserver et à gérer de façon durable les ressources naturelles ainsi que les paysages forestiers.

4. *Gouvernance experte* : l'approche de gestion des Forêts Modèles en est une de représentation, collaborative, transparente et refléchie, axée sur le travail coopératif des parties prenantes.

5. *Vaste programme d'activités* : les activités entreprises dans le cadre des Forêts Modèles traduisent leur vision de satisfaction des besoins des parties prenantes, de respect des valeurs et de relève de défis que pose la gestion.

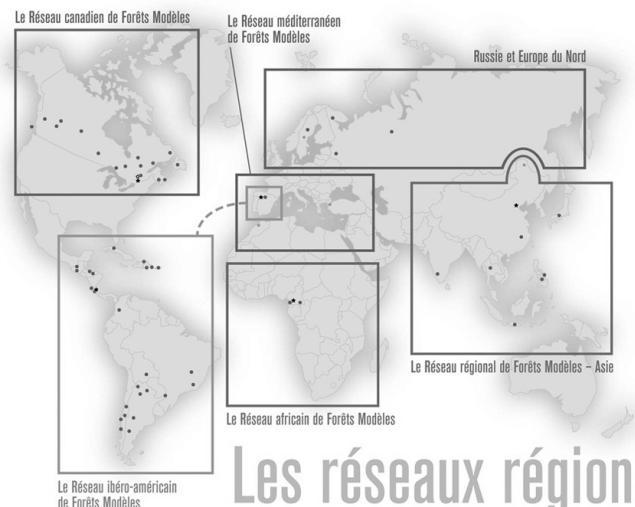
6. *Engagement à faire part des connaissances et à faire évoluer les capacités et la mise en réseau* : une Forêt Modèle permet de faire évoluer les capacités des parties prenantes, de se lancer dans la gestion durable des ressources naturelles, et ce, tout en permettant l'échange de résultats et des leçons tirées de tout un chacun.

Le Réseau international et méditerranéen de Forêts Modèles (RIFM et RMFM) sont des



Réseau international de Forêts Modèles

- membre
- candidate
- ★ Secrétariat du réseau régional
- ☆ Secrétariat du RIFM



Les réseaux régionaux

associations volontaires qui concourent à l'atteinte d'un but commun : la gestion durable des paysages forestiers et des ressources naturelles.

Dans le Réseau méditerranéen de Forêts Modèles, nous étudions les particularités de la région méditerranéenne. Nous définissons des objectifs communs, promouvons une dynamique de travail et établissons des modèles de collaboration entre les membres.

Nous favorisons aussi l'échange de connaissances, la coopération dans des domaines d'intérêt commun et le développement de capacités collectives favorisant l'in-



Semaine forestière méditerranéenne d'Avignon

Riccardo CASTELLINI
European project
Manager
Area de Cooperación
Internacional
GSM (0034)
666 918 723
Tél. : (0034) 983304181
Fax : (0034) 983308671
E-mail : riccardo.castellini@cesefor.com
www.cesefor.com

Plus d'information :
www.imfn.net
www.mmfni.info

novation. Le réseau et ses Forêts Modèles coopèrent pour l'élaboration de leurs programmes d'activités. Ils sont en communication permanente afin d'éviter les conflits environnementaux et visent à augmenter les possibilités d'atteindre le développement durable global dans le cadre des engagements et accords internationaux.

Nos objectifs sont promouvoir le concept de Forêt Modèle, promouvoir et soutenir le développement de Forêts Modèles dans la région méditerranéenne et profiter des opportunités que le réseau offre, partager les connaissances, promouvoir les initiatives innovatrices et unir les efforts pour la construction d'un monde plus durable.

Nous sommes engagés pour assurer que chaque Forêt Modèle représente pleinement les caractéristiques environnementales, sociales et économiques du territoire ou du paysage sur lequel elle est développée, assurer un équilibre entre les concepts de durabilité territoriale et globale, et promouvoir le travail d'équipe, l'échange culturel et de connaissances et le développement de nou-

velles méthodes d'apprentissage et de collaboration entre les membres du réseau.

Nous intégrons les spécificités de chaque territoire tout en avançant vers un objectif global qui se reflète dans les principes du Réseau international de Forêts Modèles. Le travail en réseau permet aux Forêts Modèles d'avoir un rôle déterminant dans la génération, l'échange et la diffusion de connaissances qui contribuent à l'atteinte des objectifs environnementaux mondiaux.

Les membres du Réseau méditerranéen des Forêts Modèles sont les régions de l'Union Européenne et des pays candidats et, dans les autres pays, les autorités publiques nationales ayant compétence en matière de développement basé sur la forêt, et les Forêts Modèles de la région méditerranéenne.

R.C.

Résumé

Les Forêts Modèles sont des initiatives associatives à participation volontaire qui lient la foresterie, la recherche, l'agriculture, les activités récréatives et d'autres valeurs et intérêts dans un paysage donné. Elles reposent sur une démarche novatrice qui allie les besoins sociaux, culturels et économiques des collectivités locales et la durabilité à long terme des vastes paysages dont les forêts constituent un élément important.

Dans une Forêt Modèle, diverses personnes forment un partenariat neutre pour atteindre le but suivant : gérer leurs propres ressources naturelles de la manière la plus logique pour eux, compte tenu de leur histoire, de leur situation économique et de leur identité.

Le partenariat définit l'acception du terme « durabilité » dans son propre contexte, fixe un but commun, établit une structure de gouvernance et dresse un plan stratégique, puis les membres collaborent à l'atteinte des objectifs énoncés dans le plan.

Les objectifs des Forêts Modèles se concentrent sur l'éducation, la recherche, la protection de la biodiversité ou l'élaboration d'indicateurs locaux. En outre, les partenariats des Forêts Modèles s'avèrent particulièrement efficaces dans la recherche des débouchés économiques. Vue sous cet angle, une Forêt Modèle est davantage un processus à long terme qu'un projet.

Sur le plan géographique, la Forêt Modèle doit représenter la grande diversité d'utilisations et de valeurs qui entrent en jeu dans un paysage donné.

Les Forêts Modèles fixent leurs propres priorités pour la conservation de la biodiversité, la sensibilisation transculturelle, la diversification économique et l'éducation du public.

Le Réseau international et méditerranéen de Forêts Modèles (RIFM et RMFM) sont des associations volontaires qui concourent à l'atteinte d'un but commun : la gestion durable des paysages forestiers et des ressources naturelles.